

Intervention 3 :

« Le grand marché aux terres »

Agnès Stienne, artiste cartographe, réalise des collaborations avec le monde diplomatique et un blog « visioncarto, les terres dans la mondialisation » sur le sujet du land grabbing.

Son propos commence, une citation de Rousseau vidéoprojetée :

« Vous oubliez que les fruits sont à tous, et que la terre n'est à personne »
(*Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, 1755)

Agnès Stienne s'interroge sur l'ancienneté de la mondialisation :
Quand la mondialisation commence-t-elle ? avec premiers hominidés ? avec la colonisation et l'importation de nouvelles plantes ?

La source *landmatrix* propose une carte de l'ensemble des contrats passés par les pays pour l'accaparement de terres ou land grabbing.

Il y a un problème de définition de l'accaparement : le terme doit-il être utilisé uniquement si l'accaparement est réalisé par des pays étrangers ou aussi s'il est réalisé par une société nationale ?

Quoiqu'il en soit, il existe des conflits entre les populations locales et les sociétés qui accaparent des terres.

L'Australie, l'Argentine, ou la Namibie ont beaucoup de terres louées ou achetées par des pays étrangers, leurs gouvernements inventorient les terres qui sont accaparées.

Qui sont les acquéreurs ?

Le Royaume-Uni est un très grand investisseur dans les terres australiennes, principalement pour l'élevage de moutons pour la viande et la laine.

Dans les années 2000, des accaparements ont été dénoncés suite aux émeutes de la faim en Afrique de l'Ouest notamment.

L'accaparement date des origines des colonisations, des cultures d'exportation ont été mises en place après la colonisation (exemple : latifundias en Amérique du Sud).

Aujourd'hui, il y a une mainmise de grandes entreprises sur les terres d'Amérique latine pour la culture du soja ou l'élevage bovin pour la viande (exemple : Brésil).

Il existe de très fortes inégalités entre des terres de moins de 5 hectares de petits paysans et des exploitations destinées à l'exportation de plus de 2000 hectares au Pérou, un des pays les plus inégalitaires concernant l'accès à la terre.

En Afrique, les colonisateurs ont fait main basse sur les terres.

Après les indépendances, soit les pays ont nationalisé les terres, soit les plantations sont restées la propriété des planteurs européens (exemple : Bolloré).

Dans les années 1980, des ajustements structurels ont été imposés par la banque mondiale et le FMI. Ces ajustements ont provoqué la privatisation de certaines terres destinées aux cultures d'exportation. S'en est suivi un morcellement des terres et une incapacité pour les paysans locaux de produire suffisamment pour eux. Les grandes exploitations sont restées à des entreprises étrangères ou passées à des élites locales.

L'Ethiopie est un pays très peuplé, possédant beaucoup de terres agricoles, mais rencontrant des problèmes de faim et d'alimentation. Les paysans ont généralement moins d'un hectare de terres. Les accaparements sont surtout effectués par l'Inde en Ethiopie (puis par l'Europe, les Etats-Unis et les Emirats Arabes Unis).

Il y a différentes tendances dans les contrats d'accaparement :

Pour la Chine, il y a un aspect vital car il y a peu de terres agricoles dans le pays. L'appropriation de terres par des entreprises chinoises se fait surtout en Russie, Brésil, Australie, Vietnam, Laos. Les contrats sont essentiellement passés sur la culture de céréales et d'agrocarburants (et sur celle de palmier à huile dans un second temps).

En Inde, les contrats sont surtout passés par des multinationales. Aux Etats-Unis, il s'agit surtout d'achat de nourriture pour les animaux (exemple : fourrage). Les terres agricoles sont principalement utilisées pour l'alimentation d'animaux eux-mêmes destinés à l'alimentation. Aux Etats-Unis, il y a beaucoup de business dans les contrats, avec des investissements dans des fonds de pensions, des assurances et de la finance.

L'accaparement provoque des changements de paysages, de politiques locales, la destruction d'emplois, ainsi qu'un passage d'une agriculture vivrière à une agriculture d'exportation.

Un partenariat, le NASAN (Nouvelle Alliance pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition), a été passé entre les pays du G8 et 10 pays d'Afrique, avec contrats « gagnants-gagnants ». Il a été un fiasco pour les paysans africains car les semences n'ont pas été fournies au bon moment par les investisseurs européens ou

américains, la production n'a donc pas été bonne, mais les paysans ont tout de même dû rembourser le prix des intrants.

Des paysans s'organisent pour contester la puissance des grands groupes (exemple : Bolloré).

Un projet du Japon et du Brésil a été lancé pour créer une zone d'agro-industrie au Mozambique, mais les paysans locaux s'y sont opposés et le Japon et le Brésil ont dû se retirer.

La culture mondialisée du palmier à huile :

Cette culture est née en Afrique, mais les plus grandes surfaces de terres plantées en palmier à huile sont aujourd'hui situées en Indonésie et en Malaisie. L'Inde est le premier importateur mondial d'huile de palme.

La palme est le produit oléagineux le plus productif et permet des usages multiples (exemples : agriculture, cosmétique, biocarburants).

Le palmier à huile ne pousse pas partout, mais le problème est qu'il pousse essentiellement là où il y a de la forêt primaire.

En Afrique, encore beaucoup de paysans et paysannes vivent de l'exploitation locale du palmier à huile. Les Africains utilisent entièrement le palmier à huile (exemple : son tronc sert pour la construction).

La première utilisation du fruit du palmier à huile a été faite par les Européens pour nourrir les esclaves sur les bateaux du commerce triangulaire.

Le Nigéria est aujourd'hui le principal producteur d'huile de palme.

En Indonésie, on assèche des tourbières pour la plantation de palmiers à huile. Les paysans locaux sont alors chassés de leurs terres par la violence, les enfants travaillent dans les industries palmistes, rivières et nappes phréatiques sont polluées par l'utilisation d'intrants chimiques.

Plus de 50% de la déforestation effectuée entre 1989 et 2016 l'a été pour planter des palmiers à huile.

En Amérique latine, le land grabbing concerne surtout le soja, il y a peu d'extension des plantations de palmiers à huile. Mais néanmoins, il y existe aussi une superposition des sites possibles avec les forêts primaires.

Les accaparements de terres ne servent pas qu'à l'agriculture, mais également pour des concessions minières ou pétrolières. Il y a peu d'informations sur ces accaparements et ces terres deviennent hors d'usage.

La situation du land grabbing en France :

Qu'est-ce qu'on fait des terres en France ?

Le 20 mars, 27 députés (sur 45 présents) ont voté la privatisation d'ADP (aéroports de Paris). 6700 hectares de terres autour de Paris sont réservés aux aéroports, mais 1242 hectares sont réservés à des opérations immobilières qui seront rentables dans le cadre du Grand Paris et de la proximité des aéroports.